



Vers la 2^{ème} session du Synode sur la synodalité (octobre 2024)

Appel à contribution dans le diocèse de Rouen

Le Secrétariat général du Synode a dégagé une question générale en vue de la 2^{ème} session du Synode sur la synodalité : *Comment être une Église synodale en mission ?*

Pour chaque Église locale (diocèse), le Secrétariat général formule la question ainsi : *COMMENT valoriser la coresponsabilité différenciée dans la mission de tous les membres du Peuple de Dieu ?* Elle pourrait être développée ainsi :

Dans les communautés ou lieux d'Église du diocèse de Rouen (mouvements, associations de fidèles, paroisses, établissements scolaires, conseils et services diocésains, initiatives missionnaires, etc.), comment évaluer et accroître la coresponsabilité entre les fidèles laïcs, les ministres ordonnés, les personnes consacrées, en permettant à chacun de donner le meilleur de sa vocation spécifique, et pour améliorer la mission dans les domaines concernés ? Comment améliorer les modes de relation, les processus de décision et les structures, toujours en vue de la mission ? Comment mieux traduire la coresponsabilité par des ministères et/ou le renouvellement d'organismes ?

Il ne s'agit pas de repartir de zéro mais du processus en cours. Il a abouti, à la fin de la première session d'octobre 2023, à un rapport de synthèse. Pour traiter la question ci-dessus, le Secrétariat invite à se reporter aux nn. 8-12, 16 et 18 de ce [rapport de synthèse octobre 2023](#)

En raison de l'année *Marcher avec la Parole* et en cohérence avec des réformes en cours, il est proposé de travailler avec d'autres un ou plusieurs des 4 premiers sujets proposés ci-dessous, en dialogue avec le rapport de synthèse de la session d'octobre 2023. Ainsi, nous travaillerons sur le COMMENT qui est souligné dans la question générale. Il est aussi possible de répondre directement à la question générale en s'attachant à donner des réponses concrètes adaptées au diocèse.

- 1) *Hommes et femmes dans l'Église de Rouen (août 2023) : [Cliquez sur ce lien](#)*
Dans votre contribution, vous pouvez répondre à une ou plusieurs des questions posées au long du document ou envoyer d'autres réflexions complémentaires.
- 2) *Projet de renouvellement du conseil pastoral diocésain (décembre 2023) : [Cliquez sur ce lien](#)*
Dans votre contribution, vous pouvez envoyer une appréciation globale mais aussi faire des suggestions concrètes.

- 3) *Année Marcher la Parole*. Comment, en puisant à la même source qui nous dépasse, cela favorise une coresponsabilité dans la mission ? Comment le fait de marcher ensemble facilite la coresponsabilité dans la mission ? Quelle place donnerons-nous durablement à la Parole de Dieu après l'année *Marcher avec la Parole* ?
- 4) *La mise en place des 6 ministères laïcs reconnus dans le diocèse, janvier 2021 (délégué pastoral, serviteur de communauté, secrétaire pastorale, guide des funérailles, intendant, catéchète : [Cliquez sur ce lien](#)) et celle des ministères institués (lecteur, acolyte, catéchiste)*.
Si vous le souhaitez, vous pouvez demander le compte-rendu de la réunion des curés, vicaires, délégués pastoraux du diocèse (13 octobre 2023) au sujet des ministères institués. Dans votre contribution, vous pouvez envoyer une appréciation pour un ou plusieurs ministères mais aussi faire des suggestions pour leur mise en œuvre.
- 5) D'une manière générale, comment améliorer les organes de participation différenciée : conseil épiscopal, EAP, conseil et assemblée paroissiaux, etc.

Le Secrétariat du Synode invite à se laisser inspirer par la Parole de Dieu et par l'Esprit Saint. Il s'agit d'être au service de la mission dont la Parole de Dieu est la source et le protagoniste l'Esprit Saint, et non de faire passer des idées personnelles. Les références à la Parole de Dieu et à la mission sont indispensables pour que les contributions soient prises en compte.

Les contributions doivent parvenir à Carole de Villeroché avant le 31 mars 2024 (Pâques !). Elles enrichiront notre réflexion commune. Avec une équipe, elle réalisera une présentation de quatre pages qui doit être envoyée à la Conférences des évêques avant le 15 avril. Celle-ci enverra une synthèse au Secrétariat général à Rome avant le 15 mai 2024.

Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'exprimer sur les sujets ci-dessus. Des prêtres, des jeunes et des personnes en précarité seront sollicités plus directement car ils semblent avoir moins participé que d'autres à la consultation préalable à la première session.

Le 25 janvier 2024.

Fête de la Conversion de saint Paul.

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen.

Contact : CAROLE DE VILLEROCHÉ

Email : comoderateur.curie@rouen.catholique.fr – Tél. : 02 35 71 24 25.